

**CONSEIL MUNICIPAL**

**Compte rendu de la séance publique  
du Mardi 15 février 2011**

PRESENTS : 31  
REPRESENTES : 1  
ABSENT : 0

---

**\* Désignation d'un Secrétaire de séance :**

Monsieur Thierry CELLIER est désigné à l'unanimité.

**\* Décisions prises dans le cadre de la délégation de pouvoirs :**

Il n'a pas été fait usage du droit de préemption sur la cession d'une parcelle.

---

**Le Conseil Municipal :**

**\* SUR PROPOSITION DE LUC BERTHOUD, MAIRE :**

**➤ à l'unanimité :**

- \* approuve la collaboration urbanistique de la Commune avec Le Bourget-du-Lac et Savoie Technolac,
- \* autorise Monsieur le Maire à signer la convention ;

**➤ à l'unanimité :**

- \* approuve le lancement des études en vue de déterminer les travaux préalables nécessaires avant l'ouverture au public du domaine Reinach,
- \* sollicite dans ce cadre l'aide maximale du Conseil Général de la Savoie au titre du Plan Tourisme Départemental ;

**➤ à l'unanimité :**

- \* approuve le dossier technique de mise en souterrain des réseaux électriques au niveau du hameau des Janon pour un montant de travaux estimé à 16 000 € HT,
- \* sollicite une participation auprès du SDES pour les travaux d'amélioration esthétique du réseau concédé,
- \* s'engage à inscrire les crédits nécessaires au budget supplémentaire 2011 de la commune, article 458, travaux pour compte de tiers,
- \* demande au Président du SDES de signer la convention de Co-maîtrise d'ouvrage afin que la commune puisse exercer la maîtrise d'ouvrage des travaux concernés,
- \* autorise Monsieur le Maire à signer la convention de Co-maîtrise d'ouvrage sur le réseau concédé à ERDF pour la durée de l'opération ainsi que tous les documents qui seraient la suite ou la conséquence de la présente délibération ;

- prend acte** du rapport annuel de la Commission Communale d'Accessibilité pour les personnes handicapées de l'année 2010.

.../...

\* **SUR PROPOSITION D'ANNE ROUTIN, ADJOINTE :**

➤ **à l'unanimité :**

- \* autorise Monsieur le Maire à signer la convention partenariale à intervenir entre Concordia Alpes et la Ville de La Motte-Servolex pour l'année 2011.

\* **SUR PROPOSITION D'ALAIN LAFOY, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- \* autorise à confier par convention au garage Chambéry Dépannage (représenté par Monsieur NAHOUI) le service public de la fourrière municipale des véhicules pour la Ville de La Motte-Servolex,
- \* autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

\* **SUR PROPOSITION DE DANIEL VAGNON, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- \* approuve la convention de mise à disposition d'une archiviste avec Chambéry métropole pour l'année 2011,
- \* autorise Monsieur le Maire à signer la convention.

\* **SUR PROPOSITION DE FREDERIC BOIS, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- \* approuve la cession à Monsieur Cédric RICHARD d'une partie de la parcelle cadastrée section BM n° 79, d'une superficie de 10 m<sup>2</sup> pour un montant total de 1 200 € (soit 120 € le m<sup>2</sup>),
- \* autorise Monsieur le Maire à intervenir à la conclusion de l'acte authentique correspondant ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* approuve la création d'une servitude de passage des véhicules et des réseaux d'assainissement sur la parcelle communale cadastrée section H n° 184 au profit de la parcelle cadastrée section H n° 183 appartenant à M. Johann DROGE,
- \* autorise Monsieur le Maire à intervenir à la conclusion de l'acte authentique correspondant dont les frais seront à la charge de M. Johann DROGE ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* approuve le projet de convention entre le Conseil Général et la Ville relatif à l'aménagement et la sécurisation des carrefours de la RD 14 avec le chemin du Noiray dessous et d'accès aux carrières,
- \* autorise Monsieur le Maire à signer cette convention ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* donne un avis favorable à la demande de création et d'exploitation de la nouvelle déchetterie de Bissy par Chambéry métropole sur la commune de Chambéry.

\* **SUR PROPOSITION D'ALEXANDRA TURNAR, ADJOINTE :**

➤ **à l'unanimité :**

- \* accorde une subvention de 500 € à Morgan MARIDET, pour permettre l'enregistrement d'un disque par le groupe ADAN'.

\* **SUR PROPOSITION DE PATRICK PENDOLA, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- \* approuve le projet de remplacement de l'éclairage de l'Hôtel de Ville par de l'éclairage LED, pour un montant total de 31 000 € H.T,
- \* sollicite, dans ce cadre, l'aide de l'Etat, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2011 au taux maximum (priorité n°1),
- \* sollicite une dérogation afin de débiter les travaux avant l'octroi de la subvention ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* approuve le projet d'élargissement de la voirie du chemin de la fontaine des Janon et du chemin des Janon, pour un montant total de 40 000 € H.T,
- \* sollicite, dans ce cadre, l'aide de l'Etat, au titre de la Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux (DETR) pour l'année 2011 au taux maximum (priorité n°2),
- \* sollicite une dérogation afin de débiter les travaux avant l'octroi de la subvention.

\* **SUR PROPOSITION D'ERIC CARENCO, ADJOINT :**

➤ **à l'unanimité :**

- \* valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour le recours aux énergies renouvelables et leur accorde les montants de subventions proposés ;

➤ **à l'unanimité :**

- \* valide le tableau récapitulatif des aides aux particuliers pour l'achat de deux roues électriques et accorde aux particuliers susvisés les montants de subventions proposées.

Fait à La Motte-Servolex,  
le 18 février 2011.



Le Maire,

Luc BERTHOUD